

3 informations pour bien commencer la journée : Covidbot, Agicap et la Fédération nationale des auto-entrepreneurs

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer. Aujourd'hui : Covidbot, Agicap et la Fédération nationale des auto-entrepreneurs.

Temps de lecture : minute

19 mars 2020

Le chatbot spécialiste du coronavirus Covidbot répond à toutes vos questions

Développé par la startup Clevy, spécialisée dans le développement de technologies du langage conversationnel, Covidbot est un chatbot spécialiste de la crise du coronavirus (covid-19). Ce dernier a été conçu à la demande du gouvernement français afin d'apporter des réponses à toutes les questions sur la crise sanitaire. Les informations relayées via celui-ci proviennent uniquement de sources gouvernementales ou du site de l'organisation mondiale de la santé (OMS).

Agicap organise un séminaire pour former les entrepreneurs à la gestion de trésorerie en

temps de crise

La plateforme Agicap, spécialisée dans le développement de logiciels de gestion de trésorerie pour les TPE et PME, organise un séminaire en ligne ce 19 mars à 11h. Le thème de celui-ci est *“Comment protéger sa trésorerie en temps de crise”*. Il sera disponible le 19 mars sur le site Agicap. Pour celles et ceux qui ne pourraient pas assister au direct, un replay sera disponible via inscription. La plateforme a déjà mis en place sur son site une rubrique dédiée à toutes les solutions que les TPE et PME peuvent adopter et un chat pour répondre à toutes les questions pressantes des entrepreneurs.

La Fédération nationale des auto-entrepreneurs demande au gouvernement un droit au chômage pour les auto-entrepreneurs

Conformément à la mesure de confinement général demandée par le gouvernement pour freiner la propagation du coronavirus (covid-19) sur le territoire français, de nombreux entrepreneurs sont obligés de mettre fin à leur activité. La Fédération nationale des auto-entrepreneurs (FNAE) appelle le gouvernement prendre en considération la situation des auto-entrepreneurs pendant cette crise. En effet, la fédération demande l'ouverture d'un droit au chômage pour les micro-entrepreneurs ayant déclaré des revenus au cours des quatre derniers trimestres et la simplification des demandes de versement d'indemnités depuis le site de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

